

Rapport d'activité 2019

30 ans de la Convention des droits de l'enfant – 10 ans du Réseau suisse des droits de l'enfant

2019, une année d'anniversaires : La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a fêté ses 30 ans d'existence et le Réseau suisse des droits de l'enfant ses 10 ans en tant qu'association. L'histoire de la création du réseau est cependant plus ancienne que cela encore : elle remonte à la publication du premier rapport de la société civile sur la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant suite à sa ratification par la Suisse en 1997. A cette occasion, les travaux de la société civile pour renforcer la mise en œuvre des droits de l'enfant ont été menés sous la coordination d'un petit noyau d'organisations engagées. C'est de ce groupe qu'a émané le Réseau suisse des droits de l'enfant en novembre 2003. En juin 2009, cette nouvelle structure a été consolidée juridiquement en adoptant la forme d'une association. Depuis, le réseau s'engage pour la reconnaissance et la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse et coordonne la participation de la société civile au processus de présentation des rapports à l'ONU.

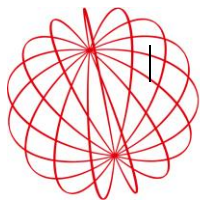
1. Présentation du rapport de l'État sur la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant

Propositions de la société civile pour la List of Issues

En juin 2019, le Réseau suisse des droits de l'enfant a présenté au Comité des droits de l'enfant des propositions provenant de la société civile pour les enjeux les plus urgents en matière de mise en œuvre de la CDE. Deux rapports ont alors été présentés par le réseau : une « impulsion » des ONG et un rapport élaboré dans le cadre d'un processus participatif avec des enfants et des jeunes. Un grand nombre de ces propositions ont été reprises dans la List of Issues du Comité des droits de l'enfant, adoptée en octobre 2019. Il incombe maintenant à la Confédération de prendre position sur cette liste sous la forme d'un rapport de l'État, en l'espace d'un an. En parallèle, le RSDE présentera sa propre prise de position en déposant un rapport des ONG auprès du Comité des droits de l'enfant.

Les deux rapports présentés par le RSDE sont le fruit d'une collaboration engagée au sein de deux groupes de travail composés d'organisations membres.

En accompagnant la rédaction du rapport, le groupe de travail pour l'élaboration du rapport des ONG a poursuivi le travail entamé en 2018. Ce groupe de travail était composé de l'Institut international des droits de l'enfant, Protection de l'enfance Suisse, Terre des hommes, Curaviva, Humanrights.ch, ainsi que Zwischengeschlecht.org.

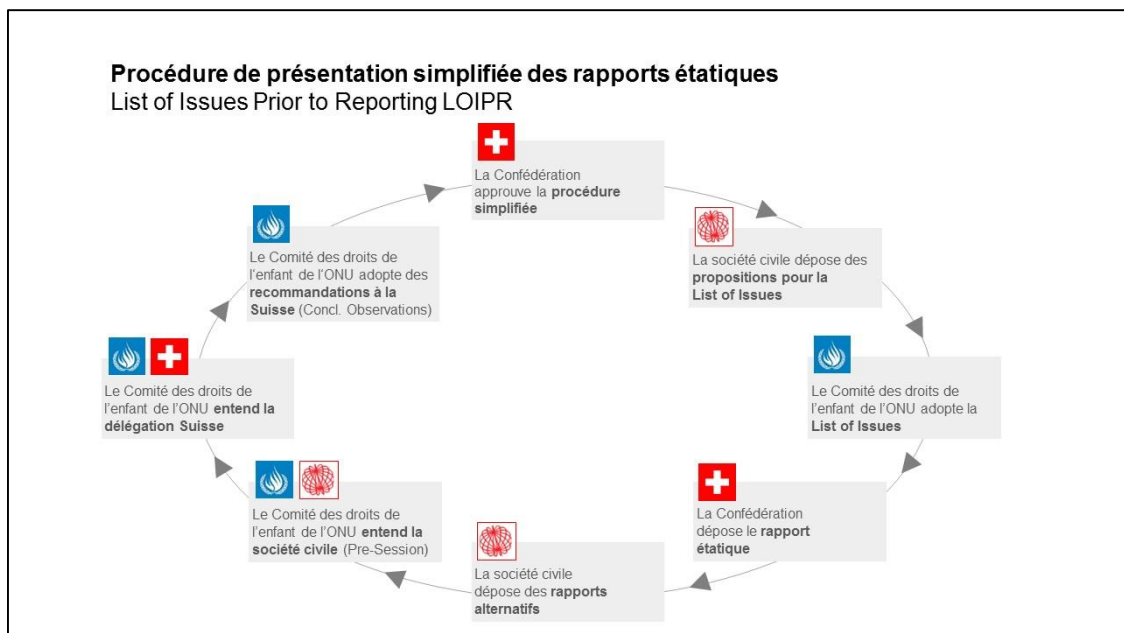


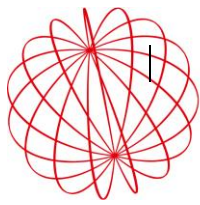
Participation des enfants et des jeunes à la présentation des rapports

Le groupe de travail pour la participation des enfants et des jeunes a lui aussi poursuivi le travail entamé en 2018. Plus de 200 enfants répartis dans diverses structures participatives se sont penchés sur leurs droits et leur mise en pratique en Suisse. C'est au sein de la Session fédérale des jeunes, de la Conférence nationale des enfants, de classes primaires et de parlements des jeunes qu'ils et elles ont tout d'abord formulé leurs préoccupations et questions sur les principaux enjeux liés à la Convention des droits de l'enfant. Leur point de vue a été transmis par le RSDE au Comité des droits de l'enfant le 1^{er} juillet 2019 en préambule à la présentation des rapports de la Suisse.

La véritable phase de projet a ensuite débuté en septembre 2019 : en complément au rapport de l'État à l'attention du Comité des droits de l'enfant et du rapport des ONG, les mineurs ont la possibilité de s'exprimer sur leur préoccupations et demandes dans un rapport spécifique des enfants et des jeunes.

En collaboration avec ses organisations partenaires *le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ*, *le Lobby Suisse de l'enfant*, *la Commission formation, éducation et sciences du Syndicat des services publics SSP*, *la fondation Pro Juventute*, *l'Association faîtière pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AFAJ)*, *Enfants placés et adoptés Suisse (PACH)* et *Save the Children Suisse*, le RSDE encourage donc la réflexion sur les droits de l'enfant avec des enfants et des jeunes au sein de structures participatives dans différentes régions de la Suisse. En 2021, un groupe d'enfants et de jeunes ira aussi à la rencontre du Comité des droits de l'enfant à Genève dans le cadre de cette démarche.





2. Monitoring

Le RSDE a sélectionné, tout au long de l'année, des informations pertinentes en termes de politique des droits de l'enfant parmi les affaires traitées au Parlement, dans la jurisprudence nationale ou dans les communiqués de presse pour publier celles-ci sur son site web et dans sa newsletter.

Un aperçu et une rétrospective ont été publiés avant et après chaque session parlementaire en relevant les objets intéressants du point de vue des droits de l'enfant. De plus, le RSDE a tenu ses membres informés des actualités dans le domaine des droits de l'enfant grâce à l'envoi mensuel de son monitoring des médias et des décisions du Tribunal fédéral.

3. Communication : site web, newsletter et communiqués de presse

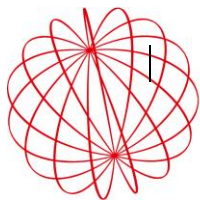
En 2019, le RSDE a conçu un nouveau site web en collaboration avec l'agence de communication Linaxis. Ce site web a été réalisé avec un produit Open-Source. Le but était de proposer un site facile d'utilisation, tout en remplissant les exigences d'une plateforme d'information. A la fin de l'année, le projet se situait dans la phase de programmation. Le lancement du nouveau site est prévu début 2020.

En parallèle à la re-conception de son site, en 2019 le RSDE a publié un total de 32 brèves en allemand et en français dans sa rubrique "actualités" et envoyé cinq newsletters en deux langues. En plus des actualités politiques, ces newsletters proposent également des informations de fond issues de la recherche et de la pratique, ainsi que sur les activités centrales du RSDE et d'autres acteurs dans le domaine des droits de l'enfant. Des contributions externes ont par ailleurs permis aux organisations membres ainsi qu'à d'autres organisations spécialisées de faire connaître à un large public leurs actualités en lien avec les droits de l'enfant.

Le RSDE a publié deux communiqués de presse : un premier, à l'occasion du symposium d'anniversaire, consacré à la mise en œuvre des recommandations adressées à la Suisse, et un autre au moment de la présentation des propositions de la société civile pour la *List of Issues*.

4. Communication : dialogues

Le RSDE informe et sensibilise sur les questions liées aux droits de l'enfant et sur les remarques finales du Comité des droits de l'enfant suite au dernier rapport, dans tous les dialogues avec les parties-prenantes de la Confédération, des cantons, du Parlement, des organes spécialisés, milieux professionnels, société civile et organisations membres.



Symposium pour les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant

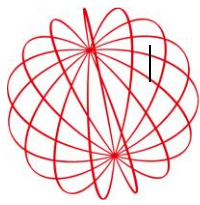
A l'occasion des 30 ans de la CDE et des 10 ans d'existence du réseau en tant qu'association, le RSDE a invité ses partenaires à un symposium, le 27 mars 2019 à Berne. Les thématiques centrales de l'événement étaient les progrès et les défis en termes de mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse. Une centaine de participants-es issus-es de l'administration, de la politique, de la société civile et des sciences ont profité de cette plateforme pour échanger.

Le paquet de mesures adopté en décembre 2018 par le Conseil fédéral pour la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant à la Suisse, a constitué le point fort thématique de l'événement. Ces recommandations, qui datent de l'année 2015, ont pour but d'améliorer la mise en pratique, à l'intérieur de l'État, de la Convention des droits de l'enfant. Avec le paquet de mesures, le Conseil fédéral souhaite combler des lacunes. Ce paquet a été élaboré par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) avec la participation d'instances intercantionales. Pour la première fois, la Confédération a ainsi initié un suivi coordonné des recommandations du Comité des droits de l'enfant.

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a présenté la vision critique de la société civile par rapport aux mesures prévues. Il a exprimé le regret que ces mesures ne répondent aux recommandations adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant que de manière hésitante et sélective, et a esquissé des champs d'action prioritaires nécessitant un engagement renforcé de la part de la Confédération et des cantons.

Par ailleurs, le RSDE a profité des présentations et discussions suivantes pour sensibiliser au droits de l'enfant et à la mise en œuvre des *Concluding Observations*:

- Intervention sur le sujet des droits de l'enfant lors du petit déjeuner consacré à l'animation jeunesse «JugendArbeitZHMorge» de l'okaj, la faîtière cantonale de l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert, associatif ou ecclésiastique dans le canton de Zurich, le 27 juin 2019.
- Présentation sur l'engagement de la société civile dans le processus de présentation des rapports à l'ONU, lors de l'assemblée annuelle de la Conférence cantonale pour la politique de l'enfance et de la jeunesse KKJP, le 13 septembre 2019.
- Présentation sur la mise en œuvre de la CDE lors de la manifestation organisée par le canton de Schwyz à l'occasion des 30 ans de la Convention des droits de l'enfant, le 30 octobre 2019.



Durant la période d'élaboration du rapport, le secrétariat a en outre rédigé, pour la revue spécialisée *InfoAnimation* une contribution sur l'état des lieux en matière de droits de l'enfant en Suisse et sur la mise en œuvre des recommandations de 2015 avec un accent sur les recommandations liées au travail avec les enfants et les jeunes en milieu ouvert.

Au-delà de cela, le RSDE soigne des contacts et dialogues avec les acteurs suivants dans le domaine des droits humains et droits de l'enfant :

- Contacts avec les instances fédérales (surtout OFAS) et conférences intercantionales (surtout CDAS) ainsi que des parlementaires.
- Au niveau national, le RSDE est actuellement impliqué en tant que membre actif dans deux alliances d'ONG, d'une part de groupe central de la plateforme ONG des droits humains et d'autre part la Coalition Éducation ONG.
- Échanges avec les organisations partenaires (p. ex. Centre suisse de compétence pour les droits humains, UNICEF Suisse et Liechtenstein, humanrights.ch, etc.).

Au niveau international, le RSDE entretient des échanges avec Child Rights Connect, avec les réseaux des droits de l'enfant en Allemagne et en Autriche, ainsi que ponctuellement avec d'autres organisations des droits de l'enfant sur les questions de la participation des enfants et des jeunes dans le processus de présentation des rapports (notamment Dutch Youth Council).

5. Prises de position

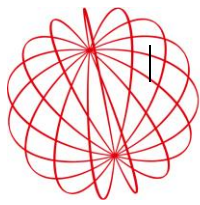
Le RSDE a pris position sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CDE en Suisse. Dans ses prises de position, il a surtout mis l'accent sur les enjeux concernant les conditions cadre structurelles pour la mise en œuvre des droits de l'enfant.

10 revendications du Réseau suisse des droits de l'enfant à l'occasion des 30 ans de la Convention des droits de l'enfant

En réaction au paquet de mesures du Conseil fédéral pour la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant, le RSDE a formulé, dans un document de positionnement, les 10 champs d'action prioritaires pour la mise en œuvre de la CDE. Dans son positionnement, le réseau appelle à une mise en œuvre globale de la Convention des droits de l'enfant et montre dans quels domaines un engagement renforcé de la Confédération et des cantons s'impose.

Institution nationale des droits humains

Ensemble avec la plateforme ONG des droits humains, le RSDE s'engage pour la création d'une institution nationale indépendante et bénéficiant d'un financement suffisant dans le domaine des droits humains. Le 13 décembre 2019, le Conseil fédéral a adopté le projet de loi tant attendu sur l'institution nationale des droits humains. L'institution, telle que prévue, correspond en bonne partie aux standards internationaux. Le cadre financier prévu, en revanche, semble nettement sous-évalué.



De plus, l'institution n'aurait pas le mandat de protéger individuellement les droits humains. Le RSDE prévoit de s'engager pour une amélioration du projet lors de sa phase parlementaire, en collaboration avec la plateforme ONG des droits humains.

Bureau de médiation pour les droits de l'enfant

Le RSDE a soutenu la demande de la motion 19.3633 pour la création d'un bureau de médiation pour les droits de l'enfant. Ce bureau a pour vocation de conseiller les enfants en ce qui concerne leurs droits et donc de leur offrir un accès à la justice. Il permettrait aussi d'assurer une médiation entre les enfants et les instances étatiques et publierait des recommandations.

6. Membres

En 2019, le Réseau suisse des droits de l'enfant a poursuivi sa croissance et compte dorénavant deux nouvelles organisations parmi ses membres.

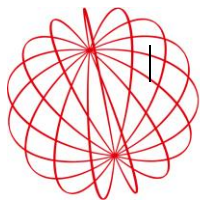
La fondation *MOJUGA* propose aux enfants et aux jeunes des offres de loisirs facilement accessibles. Cette fondation vise à réduire les déficits des familles qui ne sont pas en mesure d'offrir à leurs enfants et jeunes l'encadrement attendu par la société et à soulager l'école et les parents grâce à des offres complémentaires. La fondation *MOJUGA* s'engage par ailleurs aussi dans le domaine de la transmission de connaissances en vue d'une professionnalisation dans le domaine de l'animation jeunesse.

La *Fondation REPR. Relais Parents Enfants Romands* soutient des familles, des proches et des enfants de personnes détenues en Suisse romande. REPR aide les enfants à entretenir des relations avec leur parent détenu et gère un portail d'information adressé aux enfants concernés.

L'adhésion de ces nouveaux membres et l'enrichissement qu'il représente en termes d'expertise sont très réjouissants et renforcent le RSDE en tant que plateforme de compétences pour les droits de l'enfant, en particulier dans le contexte actuel de travaux pour la présentation du rapport de l'État.

7. Comité

En 2019, le comité a tenu trois séances ordinaires et une retraite d'une journée entière. La retraite a été consacrée entièrement à la stratégie 2021-2025. L'année associative 2019 a été présidée par Irene Meier (Pro Juventute). Valentina Darbellay (Terre des hommes – aide à l'enfance) a assuré le remplacement de la présidente durant son congé maternité entre mars et juillet 2019. Mattias Dabbene (Pro Juventute) a remplacé Irene Meier au comité. La vice-présidence a été assurée par Simone Hilber (Fondation Kinderdorf Pestalozzi).



Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland

Présidence

Irene Meier (Pro Juventute)

Vice-présidence

Simone Hilber (Fondation Kinderdorf Pestalozzi)

Membres

Lea Meister (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse)

Aline Sermet (Institut International des Droits de l'enfant)

Manuel Eugster (Fondation Protection de l'enfance Suisse)

Gabriele E. Rauser (Integras. Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée)

Valentina Darbellay (Terre des hommes – aide à l'enfance).

Terre des hommes – aide à l'enfance a cessé, au milieu de l'année 2019, son programme de plaidoyer pour les droits de l'enfant à l'intérieur de la Suisse. Par conséquent, l'organisation s'est aussi retirée du comité du RSDE. C'est la faïtière Terre des hommes Suisse qui reprend le flambeau au sein du réseau. Cette faïtière regroupe les deux organisations Terre des hommes Schweiz (siège à Bâle) et Terre des hommes Suisse (siège à Genève).

8. Secrétariat

Le secrétariat du Réseau suisse des droits de l'enfant est assuré sur mandat par polsan AG – Büro für Politikanalyse und -beratung. Rahel Wartenweiler en est la responsable. Simone Renner l'a remplacée durant son congé maternité jusqu'à fin mars 2019 et continue d'apporter son soutien au sein du secrétariat en tant que responsable du projet de participation des enfants et des jeunes.

9. Financement

Le travail du RSDE bénéficie d'un soutien financier en provenance du crédit fédéral pour les droits de l'enfant. Pour le projet de participation des enfants et des jeunes à la présentation des rapports à l'ONU, le réseau reçoit en outre une aide financière du crédit de la Confédération pour l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse et un soutien de la Fondation Protection de l'enfance Suisse. Le RSDE remercie l'Office fédéral des assurances sociales et la Fondation Protection de l'enfance Suisse pour leur soutien. Les contributions des membres sous forme de cotisations sont très précieuses elles aussi pour permettre au RSDE de poursuivre son action. Le RSDE leur adresse aussi ses sincères remerciements pour leur soutien financier et leurs compétences.